



Le gouvernement a lancé en septembre dernier la « revue des missions de l'État territorial ». Thierry Mandon est en charge du dossier depuis sa lettre de mission en date du 16 septembre 2014.

La CGT est plus que dubitative sur la méthode et le fond de la revue des missions de l'État territorial. Sur la méthode, alors que les conséquences des réorganisations administratives en vue vont être lourdes pour l'ensemble des citoyens et plus particulièrement, les agents des services publics, les organisations représentatives du personnel ne sont pas conviées aux discussions, en contradiction avec l'article 9 du statut du fonctionnaire (Art. 9. Les fonctionnaires participent par l'intermédiaire de leurs délégués siégeant dans des organismes consultatifs à l'organisation et au fonctionnement des services publics). Pire, dans la **caricature la plus absolue du faux dialogue social**, le Préfet de la Région pays de Loire a convié le 24 novembre les organisations syndicales représentatives à une réunion le 28 novembre (!) pour nous annoncer que nous ne participerions pas aux ateliers locaux mis en place ! Mais l'imposture va plus loin, les ateliers thématiques proposés sur notre région se tiennent du 08 décembre au 17 décembre dans l'impréparation la plus totale, la composition des panels participant à ces ateliers n'étant pas aboutie 8 jours avant le début des opérations. Les échos qui nous sont parvenus relatifs aux premiers ateliers nous confirment dans notre analyse que tout ceci est un simulacre de consultation et que **les conclusions sont déjà écrites en amont**.

Et pourtant, sur le fond, les sujets et les enjeux sont d'importance. **Il s'agit d'examiner au travers de 23 thématiques les missions de l'État et leur avenir dans le cadre de la réforme territoriale.**

Pour la région seront abordés les thèmes du développement durable, la valorisation des productions statistiques, le contrôle et le conseil aux collectivités locales, l'économie et l'emploi, la jeunesse, la cohésion sociale (hébergement et logement) et la culture compétence partagée.

La question est bien de faire un tri dans les missions de l'État entre ce qui doit lui rester, ce qui partira aux collectivités locales (principalement à la région, mais il s'agit de dispositions supplémentaires à la réforme territoriale), ce qui peut être purement abandonné et ce qui peut être délégué ou vendu aux entreprises privées, Thierry Mandon ne s'interdisant pas de remettre à l'ordre du jour les calamiteux Partenariat Publics Privés ! Les politiques publiques, ainsi que le sens de l'intérêt général, continuent leur recul, sous le dogme de la soumission totale aux intérêts privés.

Pour les services de l'État, cela voudra dire de nouvelles fusions de services, notamment sur les « fonctions supports » (achats, informatique, politique immobilière) et la mobilité forcée pour les personnels.

De plus, les choses vont se faire très rapidement, un premier volet de décisions sortira en janvier et les dernières en mars 2015. **La CGT dénonce cette précipitation et la non consultation des organismes paritaires dans ces modifications d'ampleur de la structure des services publics. S'attaquer aux missions, donc aux structures de l'État, à la veille d'une probable nouvelle déflagration économique mondiale, c'est faire preuve d'un aveuglement scandaleux doublé d'une erreur stratégique. De même, la métropolisation et la régionalisation des services publics sont lourdes de menaces de fractures territoriales aux conséquences désastreuses pour la cohésion de la société française.**

Comme pour la réforme territoriale, la revue des missions de l'État se fait en total déni de la démocratie sociale, et de la démocratie tout court.

Nantes, le 10 décembre 2014